

ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Q.C., J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

Conseil d'établissement du 9 juin 2010

<p>1. Présences et vérification du quorum (art. 61)</p>	<p>Sont présents : Jocelyne A. Bordage, représentante du comité de l'EHDAA Pascal Dehoux, parent Hélène Gauthier, personnel de soutien Isabelle Guibord, personnel de soutien Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde Jessica Nadeau, personnel enseignant Renée-Anne Ouellet, parent Marcel Pépin, parent Pierre Pharand, parent Céline C.-Renaud, directrice</p> <p>Sont absents : Anne Joannis, parent Dominique Charest, personnel enseignant</p> <p>Le quorum est atteint à 18h00.</p>
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour C.É. 09-10-45</p>	<p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p> <p>EN CONSÉQUENCE sur proposition de Hélène Gauthier il est résolu à l'unanimité;</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 9 juin 2010 du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco.</p>
<p>3. Adoption du procès-verbal du 28 avril 2010 (art.69) C.É. 09-10-46</p>	<p>Sur la proposition de Pierre Pharand, le procès-verbal de la réunion du 28 avril 2010 est adopté.</p> <p>Résolution adoptée à l'unanimité</p>
<p>4. Suivi au procès-verbal</p>	<p>Point 4. La visite du délégué syndical de l'école n'aura pas lieu étant donné qu'il avait une réunion syndicale ce soir. De plus, les négociations étant en mouvement et certains développements étant à venir prochainement, le délégué syndical ne voit pas l'utilité de venir rencontrer le C.E.</p> <p>Point 16. Le BBQ aura lieu demain le 10 mai, les structures gonflables sont reportées au lendemain soit le 11. Il faut souligner que l'idée d'un BBQ vert sera mise en place avec des bacs de recyclage, récupération et compostage ainsi que l'achat d'assiettes de carton.</p>

	<p>Point 17. Sera traité au point 14 de la présente réunion.</p> <p>Point 21.Changement à apporter : remplacer marché des saveurs par festivals des saveurs.</p>
<p>5. Courrier</p>	<p>Fiche d'inscription provenant de la ville de Gatineau pour s'inscrire comme bénévole pour les jeux du Québec qui auront lieu cet été.</p> <p>Courriel de Madame Jennifer Anderson pour l'organisation d'une fête de quartiers (Manoir des Trembles et St-Jean-Bosco) en collaboration avec l'école (possibilité de ramasser des fonds pour la cour d'école), au Manoir des tremble, en septembre. Madame Bordage membre du C.E. sera mise en contact avec les personnes intéressées à travailler sur le projet.</p> <p>Feuillet sur la persévérance scolaire</p>
<p>6. Parole du public</p>	<p>Aucun public</p>
<p>7. Bilan annuel du plan de réussite CÉ. 09-10-47</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique , CONSIDÉRANT la consultation des enseignants et des élèves, CONSIDÉRANT la reddition de comptes, IL EST PROPOSÉ par Pascal Dehoux D'APPROUVER le bilan du plan de réussite.</p>
<p>8. Bilan des campagnes de financement 2009-2010 CÉ.09-10-48</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT les campagnes réalisées, CONSIDÉRANT les dépenses réalisées, IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord D'APPROUVER le bilan des campagnes de financement 2009-2010.</p>
<p>9. Proposition des campagnes de financement 2010-2011 CÉ.09-10-49</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la recommandation de l'OPP, CONSIDÉRANT que les sommes recueillies serviront à l'achat de matériel éducatif et sportif, IL EST PROPOSÉ par Jean-Marc Mogé, D'APPROUVER les campagnes de financement 2010-2011.</p>
<p>10. Rapport annuel du Conseil d'établissement CÉ.09-10-50</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la présentation du président, IL EST PROPOSÉ par Renée-Anne Ouellet D'APPROUVER le rapport annuel des activités du Conseil d'établissement.</p>
<p>11. Activités parascolaires 2010-2011 CÉ.09-10-51</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT que la prochaine réunion sera en octobre 2010, CONSIDÉRANT le temps d'organisation et de préparation, IL EST PROPOSÉ par Jessica Nadeau D'APPROUVER par la direction, l'organisation des activités parascolaires de septembre 2010.</p>

<p>12. Activités et sorties du service de garde 2010-2011 CÉ. 09-10-52</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la date du prochain conseil d'établissement, CONSIDÉRANT qu'il y a des sorties prévues en août et septembre 2010, IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord D'APPROUVER les sorties et activités éducatives du service de garde pour 2010-2011.</p>
<p>13. Date pour l'assemblée générale de septembre 2010 CÉ. 09-10-53</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT l'information diffusée aux parents, CONSIDÉRANT le début de l'année, IL EST PROPOSÉ par Hélène Gauthier D'APPROUVER la date du jeudi 9 septembre 2010 pour l'assemblée générale.</p>
<p>14. Comité : Cour d'école</p>	<p>Une ou plusieurs rencontres informelles auront lieu durant l'été selon la disponibilité des membres. Retour du comité en début septembre avec la recherche de personnes ayant des talents ou des expertises pouvant aider à l'amélioration de la cour lors de l'assemblée générale, à la rentrée.</p>
<p>15. Clientèle 2010-2011</p>	<p>371 élèves sont attendus à la rentrée dont trois classes de maternelle, première et deuxième et deux classes de troisième, quatrième, cinquième et sixième, plus une classe de transition et une classe commission scolaire (voir point suivant).</p>
<p>16. Classe - commission scolaire</p>	<p>Nouvelle classe installée au local Écho avec des élèves DSDA maximum de six élèves accompagnés de ressources. Le local Écho pourra être utilisé par le service de garde en fin de journée.</p>
<p>17. Retour sur le congrès</p>	<p>Retour sur le congrès de la part de messieurs Dehoux et Pépin qui ont apprécié leurs expériences. Ils encouragent les parents à participer au prochain congrès et suggèrent de former le C.E. sur son rôle et ses responsabilités.</p>
<p>18. Parole au président et représentant du comité de parents</p>	<p>Monsieur Pépin a déposé ses rapports sur le travail du C.E. comme président (voir document en annexe) ainsi que membre du comité de parents (voir document en annexe également)</p> <p>Merci à tous pour cette belle année.</p>
<p>19. Parole aux commissaires</p>	<p>Aucun commissaire</p>
<p>20. Parole aux membres du personnel</p>	<p>Merci à tous et toutes pour le bon travail accompli durant l'année qui a apporté son lot de difficulté mais également de grandes victoires.</p>
<p>21. Parole au représentant du comité EHDAA</p>	<p>Un nouveau regard sur le mandat et le fonctionnement du comité sera posé à la rentrée pour une plus grande efficacité.</p>

21. Date de la prochaine séance	Octobre 2010.
22. Levée de la séance CÉ. 09-10-54.	À 07h55, la levée de l'assemblée est proposée par Isabelle Guibord Résolution adoptée à l'unanimité. Le président Marcel Pépin La directrice Céline C. Renaud Notes prises par Jean-Marc Mogé